

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE COORDINATION DU 1 FEVRIER 2024

Présent .es : Julie, Léonore, Catherine S, Isa, Damien, Gisèle, Thierry, Claire S, Cathy G, Jeanne, Nathalie, Bernard, Sophia, Boris (observatoire de la démocratie)

PRINCIPALES INFORMATIONS ET DÉCISIONS

- **France service :**

Les employées de France Service demandent l'accès au site internet de la mairie afin de pouvoir modifier en temps réel les informations concernant l'accueil du public.

- **Utilisation de la parcelle Impasse des Étoiles :**

La petite parcelle près des logements Tarn Habitat n'est plus utilisée. C'est Tarn Habitat qui en est propriétaire mais c'est la mairie qui gère son entretien. Une habitante de l'ancienne gendarmerie a fait la demande d'y créer un potager. Il n'y a pas d'opposition du groupe sous condition de respecter quelques règles de bien vivre.

- **L'ABC : réponse CPIE Caylus :**

Mr Mannella a répondu aux questions du groupe en charge de l'ABC. L'organisme s'occupe de trouver les financements pour ce projet, organiser les animations, études et recherches. Ce travail s'étendra sur une période de 3 ans et sera mené conjointement avec Roussayrolles.

- **Zones d'implantation photovoltaïques :**

Il a été demandé à la commune de recenser les zones pouvant accueillir des champs de panneaux solaires. Si la mairie ne transmet pas ces informations, ce seront des organismes privés qui iront démarcher les propriétaires d'espaces adaptés à un tel projet. La commission Transition écologique va traiter ce sujet.

- **Maison Alègre :**

L'avocat préconise la mise en sécurité rapide de la ruine. La mise aux normes électrique à déjà été effectuée (demande du PDLHI de retirer le compteur). Des devis ont été fait : les travaux couleraient entre 70 000 et 88 000€. La mairie est toujours sans nouvelles du propriétaire injoignable. Un courrier recommandé va lui être adressé avec une proposition de rachat de la ruine à 5000€

- **Coordinatrice de Familles Rurales :**

Noémie Boutonné, employée pour gérer l'espace de vie sociale et référente de Famille Rurale, demande à prendre contact avec les associations de Vaour. Elle souhaite notamment travailler avec les jeunes du village.

- **Camions et vitesse rue principale :**

Le courrier et la pétition envoyés suite au retour de l'analyse du département, ont portés leurs fruits, le département souhaite rencontrer les membres en charge de ce dossier.

- **Gouffre :**

Les travaux de réfection de la route ont été estimés entre 200 000€ et 300 000€. Une partie sera prise en charge par le département. Le forage a permis de trouver des points d'ancrage à 21m de profondeur, qui permettront l'accroche du pont destiné à la chaussée.

- **Véhicule municipal :**

Le véhicule de service étant en mauvais état, Le groupe a voté favorablement pour l'achat d'un nouveau véhicule correspondant à l'usage des employés communaux (cout 13 000€)

- **Budget du Tarn :**

Cela concerne les habitants et les associations , il y a la possibilité de monter des dossiers expliquant les futurs projets. Ils passeront ensuite devant une commission qui étudiera et sélectionnera ceux qui seront financés par le Budget Participatif du Tarn.

PROCHAINE RÉUNION DE COORDINATION

JEUDI 15 FEVRIER 2024 à 17h